

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23/07/2021

Le 23/07/2021 à 18 heures et 30 minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. FILZ Roland, maire.

Présents :

Mme BALZ Noémie , M. FILZ Roland, Mme GUION Denise, Mme HALLEUR Cécile , Mme OTTOGALLI
- GILLES Karine

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du Conseil municipal.

Secrétaire de séance : Mme GUION Denise

1 - Le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

2 - Compte-rendu des décisions du maire prises en vertu de ses délégations

La débroussailleuse étant tombée en panne, le 1^{er} juillet 2021, le maire a décidé d'acquérir une nouvelle débroussailleuse a été acquise pour un montant de 833,33 HT, 1 000,00 TTC.

3- Election du délégué suppléant au Syndicat Intercommunal pour la Gestion Mutualisé de l'Assainissement.

Roland Filz a été élu suppléant au SIGMA. Denise Guion est l'élue titulaire.

4 - CCVD : adhésion à l'outil Déclaloc

La CCVD, en charge de compétence tourisme, propose une convention de mise à disposition gracieuse d'un outil de téléservice de déclaration préalable des locations de courte durée.

Cela permettant aux loueurs de la commune d'obtenir en ligne le CERFA de déclaration des meublés de tourisme, le CERFA de déclaration des chambres d'hôtes, la déclaration Loi pour une République numérique et l'obtention d'un numéro d'enregistrement à 13 chiffres obligatoirement affiché par les plateformes de location en ligne.

5 - Salle des Fêtes : Remise en état de la cuisine

L'entreprise Debeaux a effectué gracieusement la remise aux normes du raccordement au gaz de cuisson.

6 – Ordures ménagères

La CCVD en charge du ramassage a réduit à une unique tournée le passage des camions depuis le début de l'été. A Eygluy comme à l'Escoulin, les containers débordent puisque la population augmente sensiblement en été. Un courrier de demande de ramassage supplémentaire sera envoyé au responsable du service.

7 - Restauration des abords du local d'Eygluy

Les travaux de remise en état des abords du local d'Eygluy ont été réalisés par l'entreprise Bouvat BTP pour un coût total de 2040 euros TTC. La commune remercie le Département pour sa subvention à hauteur de 70 % soit une aide de 2 100 euros.

Nous remercions vivement l'entreprise Bouvat BTP pour la fourniture gracieuse de blocs de pierre.

8 - Questions diverses

* Un panneau d'interdiction de stationnement sera posé prochainement au niveau du local technique d'Eygluy.

* Le Syndicat départemental d'électricité de la Drôme mène une réflexion sur la réduction de la durée de son emprunt sur l'éclairage public. Actuellement l'emprunt s'étale sur 19 ans et cours jusqu'à 2031. Le projet est de financer les investissements sur 10 ans jusqu'à 2031. Le montant de la participation communale serait alors revue. Elle s'élève actuellement à 670 euros.

* Terrain de boule : suite aux nuisances sonores du printemps, un arrêté municipal sera pris.

Prochaine réunion le vendredi 10 septembre 2021 à 18h30

La séance est levée à 20h30

Fait à EYGLUY-ESCOULIN le 27/07/2021

Le Maire,
Roland FILZ

